



## **Vœu du Conseil Municipal du 16.12.2021**

### **Co-signé par les groupes Rouen – l'Écologie en actes, Fiers de Rouen et des élu.es Communistes**

Le gouvernement vient d'annoncer clairement sa volonté de piétiner l'avis des élus locaux et des habitant.es de notre Métropole, en lançant l'appel à candidature pour la concession du projet d'autoroute A133-134. En réaction à cette annonce nous souhaitons avoir une expression collective forte de notre majorité lors de ce Conseil Municipal.

Pour rappel, le lundi 8 février dernier, la Métropole a officiellement voté son désengagement financier du projet de liaison A28-A13, autoroute payante aux effets négatifs sur notre cadre de vie, notre santé, et sur le dérèglement climatique. En février, nous avons fait le choix de l'avenir, le choix d'un territoire résilient et en, phase avec son temps.

Hier, le gouvernement a choisi, comme la droite Normande et Seine-Marine, la destruction de notre environnement et le gâchis d'argent public. 500 millions d'euros au total, dont la moitié pourrait être utilisée par la Région et le Département dans des politiques en faveur de la transition, des transports collectifs, de l'emploi, de la formation, et des populations les plus fragiles.

Le gouvernement a choisi, comme la droite Normande et Seine-Marine, un projet qui répond aux enjeux de la France de 1972, année qui a vu naître l'idée de ce projet routier démesuré, dans la droite ligne de leur action politique conservatrice et irresponsable.

Au-delà de son coût pharaonique assumé de diverses manières par les habitant.es, il n'est en effet plus à prouver que ce projet serait une catastrophe écologique majeure. Cette autoroute menace de pollution chronique la moitié de la ressource en eau de la Métropole, eau potable pourtant déjà de plus en plus rare.

516 hectares seraient bétonnés, dont 260 ha d'espaces agricoles, 146 ha de forêt et 87 ha de milieux naturels et zones humides. Le projet d'autoroute était d'ailleurs déjà déclaré « non conforme à l'accord de Paris » par la commission d'enquête publique en 2016. Comment peut-on vouloir raisonnablement mener un tel projet à son terme dans une période où tous les experts s'accordent à dire que les prochaines années seront décisives pour adapter nos territoires face au réchauffement climatique ? L'objectif de Zéro Artificialisation Nette que le gouvernement s'est lui-même fixé pour 2030, n'est-il qu'un affichage mensonger de plus ?

L'État a-t-il déjà oublié qu'il a été récemment condamné par la justice pour inaction climatique, à réparer le préjudice écologique commis par le non-respect de l'Accord de Paris avant 2022 ? Pour rappel, l'enquête publique sur la liaison autoroutière A28-A13 annonce une augmentation, à minima, de 50 000 tonnes de CO2 supplémentaires émises par an pour à peine 40 kilomètres.

Enfin, il faut rappeler que ce projet d'une autre époque va impacter essentiellement des territoires sur la rive gauche de notre métropole. C'est donc un renforcement du déséquilibre

territorial avec une pollution accrue pour des populations déjà largement victimes de forte précarité sociale.

La préfecture avait pourtant annoncé que ce projet ne verrait pas le jour si les collectivités locales y étaient opposées. Qu'en est-il aujourd'hui ? La Métropole de Rouen et ses habitants ne sont-ils pas les premiers concernés ?

Il y a pourtant de nombreux sujets sur lesquels notre territoire aurait besoin que l'État s'engage. Il y a urgence à développer les alternatives au fret routier, en renforçant l'alternative ferroviaire, en faisant une priorité de la réalisation de la nouvelle Gare St Sever, de la Ligne Nouvelle Paris Normandie et d'une liaison Yvetot-Rouen-Elbeuf. Il est également impératif d'améliorer les infrastructures ferroviaires du port de Rouen afin d'améliorer sa performance.

C'est en ce sens qu'il nous faut investir et non dans des projets du passé, qui condamnent notre territoire à des dépenses d'argent public irresponsable et à la destruction irréversible de notre environnement.

Nous demandons au Gouvernement de respecter les engagements de l'Accord de Paris, de ré-évaluer les gros projets d'aménagements à la lumière de sa condamnation pour inaction climatique, et de ne pas lancer la procédure d'appel à candidature pour le concessionnaire de l'autoroute.